

CONTRAT DE COLLABORATION SCIENTIFIQUE

ENTRE

BIOPHYTECH

N°SIRET : 911245348

Dont le siège est situé 7 Avenue de l'Atlantique – ZI Courtabœuf – 91940 LES ULIS

Représenté par Mr Olivier BESNARD

ci-après dénommée « **BIOPHYTECH** »,

ET

**L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT
AGROPARISTECH,**

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ayant le statut de Grand Etablissement au sens de l'article L. 717-1 du Code de l'éducation,

N° SIRET : 130 002 850 00134

dont le siège est situé 22 place de l'Agronomie – 91120 Palaiseau

représenté par son Directeur Général, **Monsieur Laurent BUISSON**

Ci-après désigné par « **AgroParisTech** »

ET

AgroParisTech Innovation

Structure de Recherche sur Contrat (SRC) d'AgroParisTech

N°SIREN 312097280

dont le siège social est situé 22, Place de l'Agronomie, 91120 Palaiseau

représentée par Monsieur **Marc MICHEL**, en sa qualité de Président,

et par délégation représentée par Monsieur **Sylvain LISEMBARD**

ci-après dénommée « **AgroParisTech Innovation** »,

AgroParisTech et AgroParisTech Innovation sont ci-après conjointement désignés par «AGROPARISTECH »

AGROPARISTECH et BIOPHYTECH sont ci-après désignées collectivement les « Parties » et individuellement la « Partie ».

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET

Les Parties ont signé le 16 février 2023 un contrat de collaboration scientifique afin de confier à AGROPARISTECH la réalisation d'une étude portant sur **l'évaluation de l'efficacité de bio contrôle, biostimulant et biofertilisant d'un inoculum du champignon Trichoderma sur des surfaces de gazons sportifs**. Le contrat est en effet depuis le 15 février 2023.